

éloignée, elle paraissait inaccessible au feu des batteries françaises. Elle eût échappé sûrement au *tir visé* d'une pièce de *vingt-quatre* ; ⁽¹⁾ c'est le calibre du canon pointé par Sainte-Hélène.

Maintenant que nous connaissons les positions respectives de la flotte anglaise et des batteries Canadiennes françaises, il importe d'établir avec exactitude *le jour et l'heure* où le drapeau amiral tomba à la mer.

La relation de Charlevoix nous donne l'un et l'autre.

Nous connaissons parfaitement *le jour* : le lundi, 16 octobre. Quant à *l'heure*, elle est très facile à fixer aussi.

On se rappelle l'insolente remarque du parlementaire à Frontenac : *Il est dix heures, votre réponse dans une heure d'ici !* Et la fière réplique du gouverneur : " Je ne vous ferai pas attendre si longtemps, monsieur, je vais répondre à votre maître par la bouche de mon canon ; qu'il apprenne que ce n'est pas de la sorte qu'on fait sommer un homme comme moi ! "

Ce fut donc, le lundi, 16 octobre, vers onze heures du matin, que Monsieur de Sainte-Hélène tira son fameux coup de canon et abattit l'orgueilleuse *Croix de Saint-George*. ⁽²⁾

Les éditeurs du *Journal de Samuel Sewall*, publié dans les *Massachusetts Historical Collections*,—Volume V, 5ième série—donnent, au sujet de la Croix de Saint-George, un intéressant commentaire que je crois utile à mes lecteurs. Le voici :

Québec, 22 avril 1892.

(1) Mon cher monsieur.—J'ai fait venir de mon bureau un de mes livres militaires, *Le Manuel d'Artillerie* du Général Lefroy, publié en 1867. Je trouve que la portée des canons de *vingt-quatre* livres varie depuis 2,400 verges pour les plus pesants (plus le canon était pesant plus la charge était forte), à 1,500 verges pour les plus légers, c'est-à-dire ceux de vingt quintaux.

Comme il est plus que probable que les canons, au 17ième siècle, étaient légers, je crois que vous pouvez être certain que la portée du canon de *vingt-quatre*, à cette époque, n'excédait pas quinze cents verges.

Votre bien dévoué,

Major CRAWFORD LINDSAY.

Un canon <i>vingt-quatre</i> , pointé <i>but en blanc</i> donne une portée de	400 verges.
" " " " à 0° 58'	" " " " 500 "
" " " " 1° 53'	" " " " 1,000 "
" " " " 2° 58'	" " " " 1,500 "
" " " " 3° 15'	" " " " 2,000 "
" " " " 3° 35'	" " " " 2,500 "

Ces portées s'appliquent naturellement au boulet solide ; tant qu'à la bombe son maximum effectif n'est que de 1,700 verges. J'admets qu'il est difficile de pointer sur un petit objet, surtout une tête de mât ; à cette grande distance cependant les couleurs d'un drapeau amiral anglais sont très visibles et de bonne cible. On faisait aussi usage à cette époque (17ième siècle) de *boulets ramés*, c'est-à-dire deux boulets réunis ensemble par une chaîne longue de douze à quinze pouces. Le maximum de la portée des boulets ramés était de 1,500 verges.—*Opinion* du Major T. L. BOULANGER.

(2) Parkman place au *jeudi*, 19 octobre, en pleine action de bombardement, l'épisode du pavillon de Phips. C'est trois jours plus tard que ne le fixe Charlevoix, qui date l'événement du 16. J'ignore absolument sur quelles autorités documentaires le grand écrivain base son assertion. (Cf: *Count Frontenac and New France*, ch. 13, pages 268 à 274.) Pour moi, le récit du jésuite historien s'impose.